



Déclaration liminaire au groupe intersyndical CD60 du 19/10/2016.

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Oise,
Monsieur le Vice Président en charge de l'éducation, de la jeunesse et de la citoyenneté,
Monsieur le Direction du pôle Education Jeunesse
Mesdames, Messieurs en vos fonctions et qualités.

M le Président du conseil départemental, à sa prise de fonction, a reconnu le travail des services de gestion des établissements dans la mise en œuvre de l'ADRS en actant la rémunération de ce travail ; il a maintenu le dispositif des CDDC qui devait disparaître. Le département continue d'investir sur le plan culturel et éducatif malgré les contraintes liées au budget.

M. le Président a aussi maintenu les travaux du groupe intersyndical et du conseil départemental de l'Oise qui se réunit depuis septembre 2014, ce dont nous l'en remercions car nous sommes tous convaincus de son utilité.

Cependant, si le calendrier des réunions est respecté, si les échanges avec la direction de l'éducation et de la jeunesse semblent productifs, nous nous apercevons qu'ils ne sont pas suivis d'effets et que les engagements pris lors de ces réunions ne sont pas tenus par les services du département. Nous pouvons malheureusement donner plusieurs exemples : on nous promet des réunions de secteur qui ne sont pas organisées, on nous promet un calendrier de développement de la téléphonie IP depuis plus d'un an qui n'arrive jamais, on se met d'accord sur le transfert d'une partie du dossier personnel d'un agent, mais cela ne se fait pas dans la réalité. Ils nous avaient semblé être entendus et être sur la voie d'avancée mais ni la question des CUI sur laquelle nous vous alertons depuis longtemps, ni la question des postes non pourvus malgré les promesses de remplacement, ni la question de la communication sur les formations des agents, ne sont réglées de façon satisfaisante

Les représentants de A&I et du SNPDEN sollicitent depuis longtemps que les autres directions des services départementaux participent au groupe de travail. Cela se fait ponctuellement et nous déplorons que le pôle des Ressources Humaines ne participe que très rarement aux échanges et que quand c'est le cas, rien n'avance. Or la double hiérarchie instaurée par la décentralisation pour les agents de la collectivité travaillant en EPLE nécessite un travail collaboratif quant à la gestion de ces personnels dans l'intérêt et l'efficacité du service. Les collèges publics ne sont pas des services publics comme les autres : nous fonctionnons selon un calendrier différent avec des contraintes particulières résultant de l'accueil d'usagers particuliers

Dans le même temps, les adjoints gestionnaires et les personnels de direction accompagnent des équipes, pas toujours au complet, dans la mise en place des politiques du département (tri sélectif, entretien des espaces verts, appel aux producteurs locaux, ...)

Nous sommes attachés à ce groupe permanent car il permet d'échanger aussi bien sur les contraintes de chacun, que sur la mise en œuvre des politiques départementales. L'objectif principal est de faciliter les relations entre les équipes des collèges et les services du Département afin d'assurer le meilleur fonctionnement possible des établissements. Ainsi nous souhaitons continuer d'entretenir des relations basées sur le respect, la franchise et la



confiance afin de travailler au mieux dans l'intérêt des collégiens de l'Oise et de leurs familles. Ceci ne peut se faire sans la tenue des engagements pris de part et d'autre.

Nous vous remercions de votre écoute.